

gades allemandes n'en comptent que 2,100. Il s'agit ici de définir le rôle de chaque pays; il est évident que dans un commandement intégré, tous ces facteurs devront être examinés.

Je me dois également, d'évoquer les faits car mon honorable ami a souligné les deux déclarations, celle de Washington et celle de Bruxelles, auxquelles nous avons souscrit et qui mentionnaient que nous n'étions pas en faveur d'une réduction générale des forces de l'OTAN. Les mots importants ici sont «réduction générale», et je pense qu'en souscrivant à une nouvelle formule, le Canada ne réduit pas nécessairement ses engagements non plus que l'ensemble des forces de l'alliance.

**L'hon. M. MacLean:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre dirait-il à la Chambre en quoi consistaient les objections—passablement énergiques, paraît-il—de ses homologues des pays alliés?

**L'hon. M. Cadieux:** Oui, monsieur l'Orateur, je vais être franc là-dessus. Elles portaient surtout sur les questions de procédure. Ils tiennent à être consultés durant toute la série et à tous les niveaux des entretiens prescrits et nous nous sommes mis d'accord là-dessus. Quant à la politique elle-même, découlant de la déclaration faite par le premier ministre le 3 avril dernier, elle n'a pas été contestée. Nous avons le droit de décider de notre rôle en matière de forces, mais nous devons nous conformer au processus normal de consultation.

**L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Défense nationale s'il a saisi les ministres de la défense de nos alliés de l'OTAN d'un programme dûment réglé de réduction progressive de nos forces en Europe et leur a indiqué le moment où cette réduction devait commencer?

**L'hon. M. Cadieux:** Je leur ai effectivement parlé d'un programme, pourrais-je dire, à titre de suggestion, pour les mettre au courant de l'envergure, de la portée de la réduction et de notre façon de procéder; il va sans dire que toute cette opération comportera une réduction progressive et une introduction graduelle, réduction progressive de l'ancienne méthode et introduction graduelle de la nouvelle formule, ce qu'il fallait également exposer. Ces projets ont naturellement été soumis en vue de discussions, car nous ne nous sommes jamais montrés inflexibles quant au moment envisagé ni aux rôles à assigner.

**L'hon. M. Harkness:** Le ministre répondrait-il à la deuxième partie de ma question, c'est-à-dire à quelle date ces réductions

d'effectifs commenceront d'après les projets du gouvernement?

**L'hon. M. Cadieux:** D'après la proposition initiale, elles commenceraient en 1970 mais nous n'avons pas précisé le mois. Ces réductions se feront graduellement, elles commenceraient en 1970 pour se terminer en 1972.

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire au ministre. A l'une de ses nombreuses conférences de presse il a refusé de nier l'assertion américaine selon laquelle le Canada a l'intention de réduire ses effectifs au sein de l'OTAN dans une proportion de deux tiers à quatre cinquièmes. Le ministre a manifestement donné des chiffres aux autorités de l'OTAN lors de la conférence, dont elles discutent actuellement. Ferait-il preuve de la même franchise envers la Chambre des communes et nous donnerait-il les chiffres qu'il a remis aux ministres de l'OTAN lors de la conférence?

**L'hon. M. Cadieux:** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas refusé de nier cette assertion, à mon avis. J'ai dit que pour ce qui était de la réduction numérique, on ne pourrait pas la fixer tout de suite car, bien entendu, cette question ferait l'objet de consultations avec les autorités militaires de l'OTAN. Il serait extrêmement difficile de discuter de notre puissance d'attaque ou de l'efficacité de notre participation avant de savoir quels seront les effectifs. Ce serait donc une fois encore une conjecture et je ne puis y souscrire. En fait j'ai indiqué que quiconque fixait ce chiffre en ce moment en savait plus que nous.

**L'hon. M. Hees:** Nos alliés, membres de l'OTAN, n'étaient-ils pas presque tous furieux parce que surtout...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je signalerais au député que sa question supplémentaire ainsi formulée sera ou est litigieuse; je lui conseillerais de la reformuler.

**L'hon. M. Hees:** Avec plaisir, monsieur l'Orateur. Le gouvernement du Canada n'a-t-il pas dit très clairement à nos alliés de l'OTAN qu'à l'avenir le Canada comptait défendre la paix jusqu'au dernier Américain, ou Anglais, ou ressortissant de n'importe quel pays de l'OTAN sur lequel il se déchargerait de ses responsabilités à l'avenir?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

[Français]

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire.